

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LANGEVIN

Une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Langevin est tenue le **MARDI 26 mai 2020, par Zoom**

Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :

M^{mes} Mélanie Roy
Alexandra Valentin
Isabelle Rouleau

MM Alexandre Charest
Roger Tanghe

Représentantes du personnel enseignant :

M^{mes} Annick Dubé

Marie-Sophie Rousseau
Annie Saint-Vanne
Cheryl Morley

Représentante du personnel professionnel :

M^{me} Sonia Hallé

Représentante du personnel de soutien :

M^{me} Olivia Trépanier-Laflamme
M^{me} Miranda Atallah

Représentants de la direction

M^{me} Brigitte Côté, directrice adjointe
M. Yann Normand, directeur

ORDRE DU JOUR

RESPONSABILITÉS

LOIS

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;
2. Présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption et suivi du procès-verbal du 25 février 2020;
5. Suivis :
 - 5.1. Projet éducatif (suivi);
6. Rapport financier du conseil d'établissement;
7. Rapport financier de l'école 2019-2020
8. Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
9. Date de l'assemblée générale 2020;
10. Budget de l'école 2020-2021;
11. Frais chargés aux parents;
12. Projet RTA;
13. Divers :
 - 13.1. Évaluation de la rencontre
14. Courrier;
15. Paroles aux divers représentants :
 - 15.1. Public;
 - 15.2. Trésorerie;
 - 15.3. Président(e);
 - 15.4. Représentante du comité de parents;
 - 15.5. Personnel enseignant;
 - 15.6. Personnel professionnel;
 - 15.7. Personnel de soutien;
16. Levée de l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Alexandre Charest souhaite la bienvenue aux membres.

2. PRÉSENCES

Tous les membres assistent à la rencontre.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été lu par le président du conseil d'établissement.

Après discussion, il est proposé de faire les modifications suivantes à l'ordre du jour :

Point 8. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : Point reporté, possiblement en novembre.

Point 12. Projet RTA : Point reporté, car les résultats ne sont pas disponibles.

Point 13 : Ajout de « Évaluation de la rencontre ».

Il est proposé par madame Annie Saint-Vanne et appuyé par madame Annick Dubé d'adopter l'ordre du jour, avec les modifications ci-haut nommées.

2020-05-26-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 25 FÉVRIER 2020

Le procès-verbal a été lu par les membres avant la rencontre. Cependant, il est demandé d'en prendre de nouveau connaissance.

Erreurs à corriger :

Dans le titre du haut, « 25 février » était collé.

Madame Cheryl Morley était présente, ainsi que madame Isabelle Rouleau (au lieu de Isabelle Ouellet).

Il est proposé par madame Sonia Hallé et appuyé par madame Alexandra Valentin d'adopter le procès-verbal du 25 février 2020, avec les corrections demandées.

2020-05-26-02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS

5.1. Projet éducatif

6. RAPPORT FINANCIER DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le rapport financier du CÉ sera présenté à la prochaine rencontre, car il n'est pas prêt.

7. RAPPORT FINANCIER DE L'ÉCOLE 2019-2020

M. Yann Normand explique qu'il y a une analyse pour qu'il y ait remboursement concernant les voyages qui devaient avoir lieu en fin d'année. Le montant sera au prorata (versé en somme de crédit). Les voyages ont été traités à part.

2020-05-26-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Ce point a été vu en novembre dernier.

9. DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

La date de l'assemblée générale 2020-2021 aura lieu le mardi 15 septembre 2020.

2020-05-26-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. BUDGET DE L'ÉCOLE 2020-2021

Madame Miranda Atallah présente les montants du budget prévisionnel de l'école pour 2020-2021. Les allocations de la commission scolaire et les frais chargés aux parents sont inclus dans le même document.

175 092 \$ en fonctionnement.

146 000 \$ des parents.

Dépenses de gauche (mesures dédiées en rouge).

3 182 \$ un montant qui peut être donné pour les frais d'administration.

\$ pour la téléphonie

\$ revenus de parents : cahiers d'exercices. La plupart des enseignants ont décidé de prendre des cahiers d'exercices plutôt que des photocopies. La situation Covid a précipité les options de prendre les cahiers. Toutes les dépenses concernant le sport-études sont nommées pour l'école Paul-Hubert.

Harmonie : \$ description

ASE :

ARTS+ : Madame Annie Saint-Vanne a donné tous les frais de matériel que le programme encourt au courant d'une année; 190 \$.

M. Simon Côté, coordonnateur ASE : le revenu est déposé au Paul-Hubert, car les dépenses sont portées au Paul-Hubert. La portion administrative sera assumée par la commission scolaire.

Allocation reçue de la commission scolaire : Frais de déplacement et frais d'administration.

Culture à l'école : Permits de donner la gratuité des activités des élèves : il y aura une partie qui serait probablement payée par la mesure. S'ils le sont, les parents seront remboursés.

2020-05-26-05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Surveillance du midi : Carte annuelle à 115 \$ par élève si le jeune mange à l'école (fournir avant le mois d'août), une lettre sera envoyée à tous les parents. Tous les élèves auront cette facture. Advenant le cas où le jeune ne dine jamais à l'école, il pourra se faire enlever le montant de 115 \$. Cette année, environ 300 élèves ont acheté la carte annuelle.

Les enseignants se questionnent : si nous restons en confinement, est-ce que les budgets seront ajustés?

Il faudra demander si nous pourrions demander au CÉ de réajuster les montants pour les cahiers d'exercices et autres.

3 Enseignants-ressources
30.5 h TES
80 % ortho
28h ITS

115 \$ des frais de dineurs (le montant est inclus dans les frais exigés aux parents.

2020-05-26-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PROJET RTA (Projet de rénovation, transformation et acquisition)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre, car les résultats ne sont pas prêts.

13. DIVERS

13.1. Évaluation de la rencontre

Madame Miranda Atallah a bien présenté le document du budget. La présentation est claire et plus facile à comprendre. Le fonctionnement des mains bleues est bien aidant. Madame Alexandra Valentin voulait personnellement recevoir les documents une semaine à l'avance afin de pouvoir en prendre connaissance (point récurrent).

14. COURRIER

Nous n'avons reçu aucun courrier pour le conseil d'établissement.

15. PAROLES AUX DIVERS REPRÉSENTANTS :

15.1. Public;

15.2. Trésorerie;

Madame Annie Saint-Vanne n'a pas les montants qui ont été déduits.

15.3. Président;

Le président n'a rien à mentionner.

15.4. Représentante du comité de parents;

Madame Mélanie Roy explique que les élections du conseil scolaire ont été reportées (les membres seront élus au plus tard le 18 septembre 2020).

15.5. Personnel enseignant;

Ils ont passé par diverses étapes différentes pour l'organisation. Très belle relation d'équipe. Ils s'en sortent bien. Les enseignants ont hâte d'enseigner à des élèves plutôt que des écrans. L'esprit d'équipe ne s'est pas perdu, il s'est solidifié. Tout un chamboulement pour l'équipe. Formations diverses. La plupart des jeunes ont hâte de revenir à l'école.

Les matières principales sont abordées. Déception que les arts ne soient pas contenus dans la trousse.

Personnel professionnel;

Travaille au primaire sur le plancher. En direct sur les besoins.
Au secondaire, les élèves vulnérables reçoivent des appels hebdomadaires.

15.6. Personnel de soutien

La représentante n'a rien à mentionner.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Annie Saint-Vanne et appuyé par madame Alexandra Valentin de lever l'assemblée à 19 h 36.

2020-05-26-07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ